



L'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes Maritimes

à

Madame la directrice de l'ESPE
Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré
Mesdames et messieurs les principaux de
SEGPA annexées aux collèges
Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

Nice, le 9 janvier 2020

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes

d'enseignement français en Andorre Note de service n° 2019-177 du 11-12-2019

Division des personnels enseignants 1er degré

## I - DISPOSITIONS GENERALES

Affaire suivie par :
Pascale OTTO-CESARINI
Téléphone
04 93 72 63 66
Courriel :
Pascale.otto@ac-nice.fr

Peuvent faire acte de candidature les personnels titulaires ou stagiaires susceptibles d'être titularisés au 1er septembre 2020

Objet : Rentrée scolaire 2020 : demandes de poste dans les établissements

53 avenue Cap de Croix 06181 Nice cedex 2

## II - INSTRUCTION ET TRANSMISSION DES DOSSIERS

Le dossier est téléchargeable sur l'application AMANDOR MEN, à l'adresse suivante :

https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/AMANDOR-MEN.

Date limite de saisie de la candidature : 17 janvier 2020 à 12h00.

Les dossiers devront être complétés, signés par l'agent, visé par l'IEN et retournés à la DSDEN, bureau 242, par la voie hiérarchique, **avant le 4 février 2020 12h00**.



2/2

L'agent devra déposer son dossier téléchargé, **exclusivement par voie dématérialisée**, sur l'application AMANDOR MEN avant le 14 février 2020 12h00.

L'attention des agents est attirée sur la dématérialisation de la procédure d'envoi du dossier de candidature avec des délais relativement courts.

Par ailleurs, aucune demande transmise hors délai ni aucun dossier papier transmis par voie postale ne seront pris en compte. De même, un dossier incomplet ne sera pas traité.

**SIGNE** 

Michel-Jean FLOC'H